

Se voir... d'en haut !

Que manquait-il jusqu'à présent à nos promenades au bout de l'île? Ne nous offraient-elles pas une belle diversité de décors? De fascinantes échappées sur le Saint-Laurent, des rues bordées de belles résidences et d'espaces fleuris, sans compter ces étendues boisées couvrant ici et là nos parcours de leur rafraîchissante canopée... Mais nous avons toujours, comme on dit, le nez collé dessus !

Voici désormais l'occasion de prendre du recul... à la verticale, grâce aux prises de vues aériennes gracieusement offertes par l'historien Pierre Lahoud. Sur le parvis de la mairie, trois grandes photos aux couleurs de l'automne nous font survoler et reconnaître le territoire de notre village, à la fois dans sa globalité et dans ses composantes :

le noyau central combinant habitat et secteur institutionnel, les étendues agricoles et les verts du golf, le tout encadré par le beau découpage de nos rives dont une partie, peu accessible, nous est souvent assez mal connue. Bref, le bout de l'île en un - en fait trois - clic !

Depuis le temps qu'il survole le Québec, Pierre Lahoud s'est mis à nous livrer ses trésors dans de magnifiques volumes qui nous dévoilent de merveilleuses surprises. Sa générosité avait d'ailleurs enrichi de plusieurs vues aériennes l'ouvrage *À la proue de l'île d'Orléans : le village de Sainte-Pétronille*, dont la photo de la page couverture se retrouve maintenant sur la nouvelle table d'orientation de l'anse aux Canots.

Bon survol et belles découvertes ! En même temps qu'un grand merci à Pierre Lahoud.

Robert Martel

Un rappel : la visite du domaine Les Groisardières

En guise de conclusion des célébrations entourant les 150 ans de la chapelle anglicane et de notre hommage collectif à la communauté d'expression anglaise pour sa contribution au développement de notre village, vous êtes conviés, le samedi 2 septembre prochain, à 13h30, au Foyer de Charité Notre-Dame d'Orléans (*), à explorer ce qui fut le magnifique domaine créé par Charles Porteous. En présence de membres de sa famille, l'invité d'honneur monsieur Charles Hill, Conservateur au Musée des Beaux-Arts d'Ottawa, fera une visite commentée des pièces d'apparat de cette somptueuse résidence, dont les murs portent toujours des scènes champêtres réalisées par les peintres William Brymner et Maurice Cullen. Aux accords de quelques musiciens, vous parcourrez ces jardins à l'italienne jadis considérés comme les plus beaux de tout le Canada. Des photos d'époque évoqueront ces splendeurs d'antan, autre grand legs de la communauté anglophone au bout de l'île.

(*) On pourra se garer dans l'espace libre situé de l'autre côté du chemin Royal, face au Foyer de Charité, 8169, chemin Royal.

Les organisateurs des célébrations,
Yves-André Beaulé et Robert Martel.



Photo de Daniel B. Guillot



Nouvelles de la bibliothèque La Ressource de Sainte-Pétronille

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'août

Romans :

- *La mémoire du temps*, de Mylène Gilbert-Dumas
- *Le plongeur*, de Stéphane Larue
- *À nous*, d'Elin Hilderbrand
- *Deux sœurs et un pompier*, de Mélanie Cousineau
- *Les vraies vampires sont chanceuses*, de Gerry Bartlett

Documentaires:

- *Devenez auteur, Concevez, Rédigez, Exploitez*, d'Alain Samson
- *À la vie, à la mort*, de Marcia Pilote
- *L'ABC des réseaux sociaux*, d'Allabelle Boyer

Merci

Merci à Mesdames Nancy Desgagnés, Céline Bussière et Claire Robitaille et à Messieurs Germain Lamoureux et André Grenier qui ont offert des livres à la Bibliothèque.

Gagnante de l'exposition sur les Grands Voiliers célèbres

Le tirage du certificat-cadeau Renaud-Bray dans le cadre de l'exposition sur les Grands Voiliers a eu lieu et la gagnante est madame Lisette Barnabé. Félicitations.

Merci à Monsieur Yves-André Beulé qui nous a offert, au cours de l'été, cette très belle présentation de sa collection de voiliers célèbres en maquettes, en modèles réduits et en gravures. Elle a permis à plusieurs visiteurs de découvrir la grande époque de la navigation à voiles, au moment même où Sainte-Pétronille saluait le passage des grands voiliers du monde réunis à Québec.

Marché aux puces et bouquinerie le 10 septembre

Dimanche, le 10 septembre prochain, à partir de 10 heures, la Bibliothèque organisera un Marché aux puces et une journée de bouquinerie au Centre communautaire Raoul-Dandurand. La vente des livres permettra d'acheter de nouveaux ouvrages pour notre collection. L'activité se tiendra à l'extérieur si le temps le permet.

Marché aux puces



Si vous avez des objets pratiques ou décoratifs, des meubles, des outils, des vêtements, ou autres que vous aimeriez vendre, profitez de ce vide-grenier pour louer une ou plusieurs tables. Les tables sont louées au prix de 10 \$ chacune pour la journée.

Marie Blais, Lise Paquet et Gilles Gallichan pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

Exposition des grands voiliers à la bibliothèque la Ressource et résultat du concours

Grâce à la collaboration de l'équipe de la bibliothèque municipale, nous avons pu tenir une exposition ayant comme thème le retour des Grands Voiliers. Une partie de ma collection de modèles miniatures accompagnée de l'historique de chaque navire aidait à mieux comprendre le rôle important que ces bateaux ont joué dans le commerce international. Nous avons pu voir que le grand rival du plus rapide des clippers soit le Cutty Shark, était le Thermopylae et que celui-ci avait appartenu à Robert Reford arrière-grand-père d'Alexandre Reford des jardins de Metis, armateur et agent exclusif de la Cunard au Canada.

Nous apprenions également que deux célèbres navires ayant parcouru la route du thé et de la soie finirent leur jour dans le lucratif commerce du marché du bois de la ville de Québec, autrefois l'un des ports les plus achalandés du continent nord-américain.

Un concours fut organisé par la bibliothèque. Un certificat-cadeau de chez

EN VRAC...

PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Nous vous informons que la prochaine réunion du conseil municipal a été fixé au 5 septembre 2017.

CUEILLETTE DES DÉCHETS MONSTRES

Veillez noter que la cueillette des déchets monstres se fera le 27 septembre prochain.

TROTTOIRS

Afin de faciliter la circulation piétonne sur les trottoirs de Sainte-Pétronille, il est demandé aux propriétaires de haies dans ces secteurs de les tailler. Les haies débordent sur les trottoirs à plusieurs endroits.

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi	9 h à 12 h 13 h à 16 h
Mercredi	13 h 30 à 16 h (en soirée sur rendez-vous)
Judi	9 h à 12 h 13 h 00 à 16 h 00

3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille
GOA 4C0

Tél. : 418 828-2270
Fax : 418 828-1364

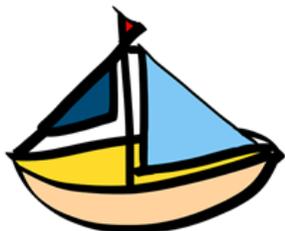
Courriel :
ste-petronille@qc.aira.com

Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **6 octobre 2017**.

Renaud-Bray fut à l'enjeu. Les questions portaient sur le contenu de l'exposition et sur la visite des grands voiliers au port de Québec. C'est madame Lisette Barnabé qui a trouvé les bonnes réponses au quiz qui s'est mérité le prix. Toutes nos félicitations.

Yves-André Beaulé, conseiller responsable de la bibliothèque



CCU et citoyens engagés : rôle et défis

Depuis quelques années déjà, la municipalité de Sainte-Pétronille bénéficie de l'expertise des membres du comité consultatif en urbanisme qui étudient les demandes de dérogations mineures, présentent leur point de vue avec argumentation tout en s'appuyant sur les règles établies. Les membres du Conseil peuvent ensuite prendre leur décision à la lumière des arguments fournis par le CCU. Dans certaines municipalités, ce rôle s'est quelque peu modifié puisqu'elles se sont dotées d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale : le PIIA. D'ailleurs parmi nos voisines, Boischatel, Deschambault-Grondines et Baie-Saint-Paul ont choisi de gérer leur cœur de village avec cet outil de réglementation plus flexible.

Pour le CCU de Sainte-Pétronille, la mise en place et l'application du PIIA sera un défi à relever.

Les membres devront d'abord s'approprier les nouvelles règles et procédures contenues dans le PIIA. Ces procédures faciliteront la tâche du citoyen dans la préparation de son projet. Dans nos prises de position, je crois que nous devons faire preuve d'ouverture tout en nous assurant de la conservation du patrimoine bâti et des espaces verts si importants pour tous les citoyens de Sainte-Pétronille. Pour moi, ce nouvel outil de gestion de notre environnement et de nos paysages favorisera des échanges positifs et permettra un partage d'idées bénéfiques

non seulement pour les membres du CCU mais pour l'ensemble des habitants du village.

Un autre défi se présentera bientôt à nous comme ce fut le cas pour plusieurs municipalités du Québec : la destinée que nous réserverons à notre lieu de culte. On sait que certaines municipalités ont préparé cette transition qui a donné naissance à de beaux sites à la fois utiles, accessibles et en toute harmonie avec le paysage environnant. Je pense que nous avons tout à gagner, comme membre du CCU et citoyens engagés à réfléchir dès maintenant à notre vision quant à ce que pourrait devenir ce lieu au cœur de notre village.

Participer à la mise en valeur de son milieu de vie signifie pour moi le dynamisme et la fierté des citoyens tout en assurant la prospérité pour la municipalité qui en bénéficie. La composition du CCU devra être élargie dès l'entrée en vigueur du PIIA, je vous invite à vous joindre à ce Comité fort dynamique.

*Judith Simard
Membre du CCU*

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

AVIS PUBLIC

Second projet de règlement NUMÉRO 406, modifiant le règlement de zonage numéro 151 de la Municipalité du Village de Sainte-Pétronille dans le but de revoir les dispositions concernant le remplacement d'un usage dérogatoire

1. Objet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le lundi 7 août 2017 sur le projet de règlement modifiant le règlement de zonage et portant le numéro 2017-075, le conseil a adopté un second projet de règlement portant le numéro 2017-086 modifiant le règlement de zonage.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit

soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les dispositions du second projet de règlement numéro 2017-087 qui peuvent faire l'objet d'une demande sont les suivantes :

Article 2 : Modification aux dispositions finales

L'article 180.6 « Remplacement d'un usage dérogatoire d'un bâtiment » est modifié par :

« Un usage dérogatoire protégé par droit acquis d'un bâtiment peut être remplacé par un autre usage dérogatoire du même groupe ou similaire ainsi que par un usage contribuant à diminuer la dérogation et le rendre plus compatible avec le caractère de la zone où il est situé.»

• Les dispositions finales visant le Remplacement d'un usage dérogatoire d'un bâtiment

Les personnes intéressées qui peuvent présenter une demande de participation sont les personnes habiles à voter sur tout le territoire de la municipalité.

2. Description des zones

- *Toutes les zones de la municipalité sont concernées par ce projet de règlement.*

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit :

- a) Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;*
- b) Être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication du présent avis, soit le 30 août 2017*
- c) Être signée par au moins 12 personnes de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.*



Village de Sainte-Pétronille
Portrait de la situation financière
Au 31 mars 2017

Revenus	Budget 2017	Réel
Taxes	1 119 451	1 043 012
Autres revenus de sources locales	48 885	23 808
Transferts inconditionnels	122 000	0
Appropriation - Surplus	130 638	0
Total	1 420 974	1 066 820

Dépenses	Budget 2017	Réel
Conseil municipal	59 256	25 482
Application de la loi	500	0
Gestion financière et administrative	319 559	175 438
Greffé	6 500	0
Évaluation	29 500	1 744
Sécurité publique	241 180	0
Transport	232 864	117 118
Hygiène du milieu	92 500	45 030
Aménagement et urbanisme	58 500	13 801
Loisirs	78 115	18 481
Fonds d'investissement	302 500	168 445
Total	1 420 974	565 539

Comparatif 2016

Revenus	Budget 2015	Réel
Taxes	1 105 172	1 040 211
Autres revenus de sources locales	48 820	147 967
Transferts conditionnels	274 000	0
Appropriation - Surplus	354 600	0
Total	1 782 592	1 188 178

Dépenses	Budget 2015	Réel
Conseil municipal	58 339	28 028
Application de la loi	500	0
Gestion financière et administrative	323 973	174 506
Greffé	6 000	0
Évaluation	44 000	10 424
Sécurité publique	255 220	83 218
Transport	233 743	110 280
Hygiène du milieu	87 800	19 320
Aménagement et urbanisme	41 345	6 712
Loisirs	74 172	23 702
Fonds d'investissement	657 500	401 656
Total	1 782 592	857 846